

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 8 septembre 2020]

Date de la convocation
2 septembre 2020
Date d'affichage
9 septembre 2020

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 30
Procurations : 3
Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Monique GUILLE, Laurent SQUASSINA, Marie-Françoise BONELLO

Absents :

N° 109/ 2020

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Versement de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- Le versement d'une subvention de 2 000 € à l'UDICT (subvention annuelle)
- Le versement d'une subvention de 1 000 € à l'ASEG (Accompagnement à la Scolarité des Enfants de Gaillac)

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement des subventions mentionnées ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND



Fait à Gaillac le 9 septembre 2020

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20200908-109-2020-DE
Date de télétransmission : 09/09/2020
Date de réception préfecture : 09/09/2020